

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°73 - Février-mars 2012

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito : L'application des droits nationaux du peuple palestinien exige la mobilisation

L'AFPS Nord-Pas de Calais sera particulièrement active au cours du mois de mars. Les rencontres qui ont été menées en janvier et février avec des amis de retour de Palestine, comme les informations reçues, confirment que l'emprise coloniale sur la Palestine non seulement se poursuit mais s'accroît. L'armée d'occupation poursuit ses crimes. Ils sont quotidiens à Gaza. Régulièrement de nouvelles emprises coloniales sont annoncées à Jérusalem ou en Cisjordanie. Le site de l'AFPS Nord-Pas de Calais, comme le site national s'efforcent de rendre compte quotidiennement des forfaits de l'occupant.

Nous aborderons avec plusieurs associations amies, dans plusieurs villes de la région, la réalité de l'apartheid que subit la population israélienne à l'intérieur même des frontières de l'Etat israélien. L'exposition sur les Bédouins du Néguev réalisée par l'Union Juive Française pour la Paix, sera présentée dans plusieurs villes de la région et donnera matière à plusieurs rencontres. Elle montre très concrètement le processus en cours d'expulsion de ces citoyens israéliens sans droits chassés par les projets d'urbanisme de l'occupant (perte des droits immobiliers, démolition de maisons, terres rendues impropres à la culture,...)

La conférence de presse tenue à Lille pour la présentation de l'exposition a permis d'évoquer cet apartheid que subissent les « Palestiniens de l'intérieur », depuis les multiples discriminations politiques et sociales, jusque et y compris dans les universités, jusqu'à cette situation sur laquelle Michel Warschawski avait mis le projecteur il y a un an : celle qui règne à Safed. Elle a valu à la cité avec laquelle Lille est toujours jumelée le qualificatif de « ville la plus raciste d'Israël » (selon Haaretz), c'est dire ! Malgré l'indignation et la colère de très nombreux lillois le jumelage de la honte est maintenu.

Notre action concernant les Palestiniens de l'intérieur se traduira par un point fort à Lille le 31 mars avec un rassemblement prévu Grand'Place. Mais cette mobilisation concernant les Palestiniens de l'intérieur ne saurait faire oublier celle qui est nécessaire pour toute la Palestine. Et pour faire appliquer les droits nationaux du peuple palestinien. Elle doit concerner tout particulièrement Gaza dont le blocus illégal et humainement insoutenable doit être levé.

Le paysage médiatique n'est pas mobilisé actuellement sur l'occupation dont est victime le peuple palestinien depuis plus de 60 ans. Il n'est pas sûr que les responsables politiques soient pleinement attentifs à la négation des droits nationaux de ce peuple par le monde occidental. Dans le cadre de ce qu'a prévu la Plate-Forme des ONG pour la Palestine nous participerons à l'interpellation des candidats pour les scrutins à venir. Cependant il nous paraît nécessaire de mobiliser par l'action les soutiens du peuple palestinien afin de rappeler ses droits inaliénables afin qu'ils soient réellement entendus. Afin aussi d'être capable d'agir pour les actions d'urgence hélas trop souvent nécessaires pour la Palestine.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

La plate forme des ONG a réalisé un **questionnement des candidats aux élections présidentielles** et législatives. Ce questionnement sera fourni aux adhérents qui en feront la demande soit par mail soit par courrier. S'adresser à : - contact@nord-palestine.org - AFPS Nord-Pas de Calais MRES 23 rue Gosselet 59000 LILLE

À propos de la reconnaissance de la Palestine à l'ONU

La direction nationale de l'AFPS vient de s'adresser aux Présidents de Région.

L'AFPS Nord-Pas de Calais s'efforce de relayer cette démarche auprès des élus de la Région.

Rappelons que le texte Palestine, voté en juin 2011, par l'Assemblée Régionale, ne se prononçait pas en faveur de cette reconnaissance, pas plus d'ailleurs qu'il ne soutenait le bateau français pour Gaza destiné à lever un blocus illégal, de l'aveu même des autorités françaises, et humainement insupportable. L'activité de soutien au peuple palestinien se doit donc d'être poursuivie, et développée, quoi qu'il en soit de la période électorale. La solidarité avec le peuple palestinien, sa manifestation vigoureuse, sont nécessaires afin que le Nord-Pas de Calais, "terre de solidarité" comme le dit la publicité régionale, le manifeste enfin concrètement.

Monsieur le Président,

Paris le 21 février 2012

Le 23 septembre 2011, le Président de l'Organisation de Libération de la Palestine, Monsieur Mahmoud ABBAS a remis solennellement à Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU une demande d'admission de l'État de Palestine aux Nations Unies.

Le discours qu'il a prononcé à cette occasion devant l'Assemblée Générale a eu un retentissement international

Depuis cette date, si l'adhésion à l'UNESCO a été prononcée avec un vote positif de la France, la question de l'admission à l'ONU est toujours en suspens et l'OLP maintient sa demande d'admission en tant qu'État à part entière, dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale selon les résolutions de l'ONU.

Cette question est de la plus grande importance.

Sans résoudre naturellement toutes les questions auxquelles sont confrontés les peuples palestinien et israélien, cela permettrait, et ce serait considérable, d'amorcer politiquement une sortie de l'impasse actuelle des "négociations" impossibles et stériles en posant l'ensemble des paramètres d'une négociation future, entre deux États, sur des bases clairement édictées par la communauté internationale et non plus de manière unilatérale.

La France en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité a, nous le pensons, un rôle d'entraînement à jouer.

Malheureusement, à ce jour, le gouvernement français a fait part de son intention de ne pas voter positivement pour cette admission en renvoyant les parties à des négociations préalables. Celles-ci viennent de se tenir et ne débouchent sur rien du fait de la colonisation israélienne illégale, en particulier à Jérusalem-Est. Les Chefs de mission des 27 pays membres de l'UE ont souligné ce point avec une certaine gravité.

Le droit d'avoir un État est un droit fondamental pour le peuple palestinien - 64 ans après que l'État israélien ait été créé et reconnu - et la pleine réalisation de ce droit ne saurait être indéfiniment subordonné à l'aboutissement de négociations bilatérales impossibles - une longue expérience le montre - avec la puissance occupante.

Il nous paraît indispensable de mobiliser toutes les forces démocratiques, soucieuses de l'application du droit, pour conduire le gouvernement français à revoir sa position. A l'Assemblée nationale comme au Sénat les groupes socialistes, en particulier, ont déposé des résolutions en ce sens qui sont limpides. C'est dans ce sens que nous souhaitons que votre Assemblée soumette au débat et au vote de ses membres un vœu appelant la France à reconnaître l'État de Palestine et à donner une suite favorable à la requête de l'OLP pour son admission à l'ONU.

À titre d'information, nous vous indiquons qu'à notre connaissance, trois Conseil régionaux ont pris une délibération dans ce sens : Pays de la Loire, Franche-Comté et Poitou-Charentes.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons positive,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Claude Lefort, Président de l'AFPS

Compte rendu du CA du samedi 28 janvier 2012 par Sihem

Présents : Aurore, Mireille, Jean-François, Malika, Sihem, Jean-Pierre. Excusée : Marie-Elise.

Claude Leostic, membre du CN et présidente de la plateforme des ONG pour la Palestine, est invitée à notre assemblée générale, en avril prochain.

○ Situation en Palestine

Nous avons reçu Amjad Al Shawa, représentant de la plateforme des ONG palestiniennes à Gaza lors d'une rencontre-débat le jeudi 26 janvier au local FSU à Villeneuve d'Ascq, où il nous a redit la nécessité d'envisager la Palestine dans son intégralité. Un compte-rendu de cette réunion sera diffusé.

○ BDS

Dexia

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères a indiqué le 10/01 en réponse à une question de Monsieur Hutin, député de St Pol sur Mer, que la banque Dexia n'était plus engagée dans les colonies. Or Mario Franzel de l'association Intal, qui travaille sur Dexia Israël, affirme que la banque est engagée dans les colonies pour encore 20 ou 30 ans.

France Telecom-Orange

C'est la société Partner qui détient la licence Orange pour Israël.

L'AFPS nationale a réalisé un dossier sur ce sujet et proposé des pistes de travail. Mireille et Malika proposent de constituer une commission au sein de l'AFPS 59/62 pour prendre en charge cette question. Une première réunion de travail est fixée au mercredi 8 février à 17h à la MRES. Il s'agit également de prendre contact avec les syndicats, notamment Sud et CGT ainsi qu'avec Michel Macier et Jean-François Noël.

○ « Retour de Palestine »

- La 1ère rencontre aura lieu le 1er février avec Nabil El Haggar à 18h45 à la Halle au Sucre.
- la seconde, le 11 février à 18h15 salle Bocquet à Hellemmes

Aurore et 8 autres militants de l'AFPS ainsi qu'une militante de l'UJFP, de retour d'un camp d'été à Al Ma'sara en Cisjordanie viendront témoigner de leur expérience. Une invitation sera adressée à Monsieur Pargneau, maire d'Hellemmes.

○ Salah Hamouri

Il sera présent dans le Nord-Pas-de-Calais les 7, 8 et 9 mai. Jean-Claude Lefort nous signale deux impératifs à respecter : la nécessité de prévoir un programme qui l'occupe toute la journée (pour des raisons de sécurité) et un temps à Villeneuve d'Ascq.

Ce qui est acté :

- Grenay (le maire a une préférence pour le 9)
- Douai : réception en mairie
- Lille : grande réunion publique, salle concorde, avec la communauté palestinienne du Nord
- Rencontre avec les étudiants à Lille I (vu avec Nabil)
- Seclin

○ Agenda

- **15 février à Seclin : Soirée débat « The east side story »**

Yasser Jhoss, membre de l'association African Community Society nous informera sur le sort réservé aux Palestiniens d'origine africaine en Palestine occupée.

- **Du 5 au 10 mars à la maison de quartier Vauban à Lille : les Bédouins du Neguev**

- Le 05/03, inauguration de l'exposition photo par Irène Steinert de l'UJFP, en présence de Dalila Dendouga, adjointe à la mairie de Lille, cette dernière offrira le pot.
- Le 09/03, projection du documentaire « va et viens » sur la condition des Bédouins du Neguev
- conférence de Jean-Pierre Bouché sur le KKL (fonds national juif)

- **07 mars : conférence avec Génération Palestine dans le cadre de la « semaine de l'apartheid israélien »**

- **Du 16 au 18 mars à Douai : exposition sur les Bédouins du Néguev**, inauguration en présence du maire et du conseil municipal

Ordre du jour proposé pour le CA du 25 février : (*Le compte-rendu sera sur le prochain bulletin*)

- la situation en Palestine. Où en est la résistance à l'occupation après l'accord réalisé au Qatar
- Point sur nos actions récentes
- La "Journée de la Terre"
- l'exposition "Bédouins du Néguev"
- Salah Hamouri en mai dans le Nord-Pas de Calais
- adhésions/ré-adhésions: le point
- l'AG du 14 avril

Rencontre avec Amjad Al Shawa responsable des ONG de Gaza

26 janvier 2012

Cette rencontre avec Amjad Al Shawa, responsable des ONG de Gaza, s'est tenue à Villeneuve d'Ascq le 26 janvier. Mohamed Salem de la communauté palestinienne du Nord, puis Sihem Saoud secrétaire de l'AFPS Nord-Pas de Calais ont successivement assuré la traduction simultanée.

Amjad indique d'abord qu'il est Palestinien avant d'être de Gaza. Il rappelle brièvement les exactions et crimes que subit le territoire depuis de longues années. A commencer par le blocus israélien intervenu aux lendemains d'Oslo. Il insiste aussi en introduction sur l'« unité des deux parties de la Palestine. » tandis qu'Israël détruit la société palestinienne. La victoire du Hamas aux élections de 2006 est un choix des Palestiniens.

Il fait état du massacre de décembre 2008/janvier 2009 sur Gaza, des morts, des blessés et mutilés, des destructions matérielles (Ecoles, hôpitaux, mosquées, ...) comme du piratage des flottilles de la Liberté I et II.

Le blocus persiste et l'on assiste à un allègement des pressions sur Israël. La situation matérielle de la population est dramatique :

- Pour les enfants qui ont des maladies chroniques
- 150 médicaments font défaut
- Il fait état de la situation des pêcheurs bloqués par la limitation de la pêche à 3 miles
- Le matériel pour les écoles fait défaut. Cette question de l'éducation est revenue plusieurs fois non seulement dans l'exposé mais aussi au cours du débat. Il précisera que deux jours après l'arrêt des bombardements israéliens en janvier 2009 les enfants repartaient à l'école.

Dans l'immédiat, il indique que le travail humanitaire est très important. Il faut reconstruire Gaza. Il est nécessaire de lever l'embargo et de développer la pression à ce sujet. En effet, en ciblant plus précisément les matériaux de construction, Israël empêche la reconstruction économique de Gaza dont elle fait ainsi un marché captif pour ses entreprises. Il rappelle les nombreux étudiants formés chaque année et que l'embargo s'il n'est pas levé, risque de contraindre à l'exil. Les actions en faveur des jeunes sont sa grande priorité.

Il estime nécessaire de poursuivre les criminels de guerre israéliens. Il se réfère au rapport Goldstone qui s'agissant de Gaza pour « plomb durci » parlait de « crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité »

Il est nécessaire de mettre fondamentalement en cause le projet de l'Etat colonial. C'est à cela qu'il faut travailler. Les Israéliens « veulent deux structures séparées : Gaza et Cisjordanie. ». Il redit son hostilité aux accords d'Oslo qui sont les organisateurs de cette partition. C'est l'existence même de la Palestine qui est en jeu. Il est nécessaire de redonner de l'unité à la société palestinienne. Il faut retourner aux droits nationaux du peuple palestinien. Il est nécessaire de fuir la division et de travailler à un terrain d'entente. L'Etat de l'apartheid israélien est appelé à subir le même sort que celui d'Afrique du Sud.

Il redit sa solidarité avec les peuples arabes en lutte pour leur liberté et les retombées positives qu'il espère de l'installation de la démocratie en Egypte et en Tunisie notamment, sur le combat des Palestiniens pour leurs droits.

Sihem Saoud et Jean-François Larosière

Concernant le rehaussement de l'accord Union européenne/Israël

Courrier signé conjointement par la communauté palestinienne du Nord et par l'AFPS Nord-Pas de Calais
Cet accord de 2002, soumis au respect des Droits de l'Homme, est régulièrement bafoué par l'Etat israélien. Au moment où celui-ci accélère, par exemple, la colonisation tant à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie, accepter ce rehaussement serait un encouragement supplémentaire à la conquête de la Terre de Palestine. Comme député(e) européen(ne) vous avez les moyens de vous y opposer. Nous vous demandons d'en user.

Jean-François Larosière, Président de AFPS Nord-Pas de Calais

Concerne le protocole additionnel à l'accord sur l'évaluation de la conformité et de l'acceptation des produits industriels ACAA

À l'attention des membres du Parlementaire Européen Lille, le 21 février 2012

Comme vous le savez certainement, le Protocole additionnel ACAA fait l'objet de discussions en ce moment au sein des Commissions des Affaires Étrangères et du Commerce International du Parlement Européen. Ce Protocole additionnel permettrait de renforcer les relations UE-Israël en facilitant l'accès des produits industriels israéliens au marché européen grâce à une seule et unique procédure de certification.

Or, selon le Traité de Lisbonne, « *L'action de l'Union sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création, à son développement et à son élargissement et qu'elle vise à promouvoir dans le reste du monde: la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international.* »

De plus, le Traité de Lisbonne ajoute : « L'Union veille à la cohérence entre les différents domaines de son action extérieure et entre ceux-ci et ses autres politiques. » Ce principe est répété dans la communication conjointe adressée au Parlement et au Conseil des droits et de la démocratie, présentée par Catherine Ashton en décembre 2010 : « l'agenda commercial et celui des droits de l'homme de l'UE doivent être cohérents, transparents, prévisibles, réalisables et efficaces. »

Or les positions de l'UE sur le processus de paix au Moyen-Orient, sont claires qu'il s'agisse de la bande Gaza dont l'UE demande la levée du blocus ou de la Cisjordanie et des colonies que l'UE considère comme un obstacle à la paix. Par ailleurs, ces derniers mois, trois rapports internes des chefs de mission de l'UE dans les Territoires occupés décrivent dans les détails les violations des droits de l'homme commises par Israël en Cisjordanie (Jérusalem-est incluse) et en Israël contre le peuple palestinien.

Les conclusions du Conseil d'Association UE-Israël de février 2011 mentionnaient déjà des situations que l'UE considère comme en contradiction avec le droit international et au regard de ses propres dispositions et engagements légaux, à savoir :

- la poursuite de la colonisation dans les Territoires occupés (par. 7 et 8)
- le blocus de Gaza (par.11)
- le droit des minorités israéliennes (par. 20)
- les ONG (par.27)

Dans ce contexte, la cohérence implique que l'on rejette l'accord ACAA et tout accord qui profiterait à Israël et à ses industries. C'est une question de crédibilité, de responsabilité et de justice. Valeurs qui ne peuvent être mises sous le boisseau pour une politique commerciale à court terme. Il s'agit de ne pas oublier non plus qu'en cette période de mutation dans le monde arabe, l'UE sera jugée sur ses actes et non sur ses déclarations de principe. Il serait absolument incompréhensible que le Parlement européen, et les députés qui nous représentent dans cet hémicycle, ferment les yeux sur les violations multiples et répétées commises par Israël dans la région et fassent passer la politique commerciale de l'UE avant ses engagements en termes des droits de l'Homme, de justice, et de respect du droit international.

En vous remerciant pour l'attention particulière que vous accorderez à cette requête, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos meilleures salutations.

AFPS Nord-Pas de Calais - Communauté palestinienne du Nord

Samedi 31 mars, « Journée de la Terre » Rassemblement sur la Grand-Place de Lille

Samedi 14 avril 15h à la MRES de Lille : Assemblée Générale de notre association

Destructions dans le désert du Néguev. Les Bédouins, des Israéliens sans droit.

Pour l'Etat d'Israel, les Bédouins du Néguev n'existent pas, leurs villages ne sont pas reconnus, et sont périodiquement détruits. Pour comprendre cette forme d'apartheid, *Amitié Lille-Naplouze - Association France Palestine Solidarité 59/62 (AFPS) - Génération Palestine - Comité « Libérez-les » de soutien aux prisonniers réfugiés politiques 59/62 - Ligue des Droits de L'Homme (LDH) Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP)* vous invitent à la

Semaine de solidarité du 5 au 10 mars 2012

Maison de quartier de Vauban Esquermes, 77 rue Roland – Lille (métro Port de Lille)

Exposition photos du mardi 6 au samedi 10 mars de 14 à 17 heures.

Vernissage de l'exposition : LUNDI 5 MARS 18h30 en présence de

- Madame Dalila Dendouga, adjointe au Maire de Lille
- Irène Steinert et Rudolf Bkouche de l'Union Juive Française pour la Paix
- Nabil El Hagggar, universitaire d'origine palestinienne

Programme des manifestations :

• **mercredi 7 mars à 19 heures :**

conférence de Wassim Ghantous, militant de "BALADNA" à Haïfa
"l'apartheid au sein des universités" témoignage sur la Vallée du Jourdain

• **vendredi 9 mars à 19 heures :**

projection du film *Va et vient : 4 courts métrages* sur
la vie des Bédouins du Neguev.- participation aux frais : 3 euros

• **samedi 10 mars à 15 heures : témoignage sur le Néguev**

et conférences par Jean-Pierre Bouché, de la CCIPPP et de
BDS-France - *Le Fonds National Juif israélien et son rôle dans*

l'éviction des Bédouins du Néguev. + Michel Ouaknine : *Dans le Néguev, Israël expulse ses citoyens Bédouins.*



Agenda "Bédouins du Néguev" dans la région Nord Pas-de-Calais

1^{er} au 3 mars, Saint-Omer, Hall de l'Hôtel de Ville, place Foch à l'appel de : Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

5 au 11 mars, Lille, Maison de quartier de Vauban-Esquermes à l'appel de : Amitié Lille-Naplouze - Association France Palestine Solidarité 59/62 (AFPS) - Génération Palestine - Comité « Libérez-les » de soutien aux prisonniers et réfugiés politiques 59/62 - Ligue des Droits de L'Homme (LDH) Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - joint affiche/ tract pour Lille

12 au 16 mars, Arras, Mairie d'Arras Salle Robespierre à l'appel de : Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

16 ai 18 mars, Douai, Halle au Draps, à l'appel de : Association France Palestine Solidarité 59/62 (AFPS)

20 au 27 mars, Tourcoing, Hall de la Mairie de Tourcoing à l'appel de : Ville de Tourcoing, Maison des Associations de Tourcoing, MJC Virollois, IUT de Tourcoing, Plate tourquennoise des ONG, (ADM Tourcoing, LDH, CIMADE, CCFD Terre Solidaire, MRAP, AFPS, ASTR, Solidarité Tourcoing-Gaza)

28 au 30 mars, Villeneuve d'Ascq, Maison des Droits de l'Homme Nelson Mandela 89, chaussée de l'Hôtel de Ville à l'appel de : Ville de Villeneuve d'Ascq, Maison des Droits de l'Homme Nelson Mandela, le Collectif Villeneuvois pour la Palestine : Association France Palestine Solidarité Villeneuve d'Ascq, Association d'Amitié Beit Lahia - Villeneuve d'Ascq, Amnesty International, Association des Tunisiens du Nord de la France (ATNF), CCFD, Tutti Frutti.

2 au 7 avril, Boulogne, Hall de la Mairie de Boulogne, Artisans du Monde, Ligue des Droits de l'Homme, collectif Palestine Côte d'Opale

Rencontre avec Nabil El-Hagggar le 1^{er} Février à Lille - Halle au sucre

Nabil El Hagggar s'est rendu en Palestine en décembre 2011. Nous lui avons demandé de nous faire connaître les réalités de l'occupation comme de la résistance palestinienne.

Vingt militants et amis étaient rassemblés autour de Nabil de retour de Palestine où il s'est rendu comme il le fait régulièrement depuis plusieurs années.

Dans son récit introductif à une discussion animée c'est d'abord de son entrée en Cisjordanie via le Pont Allenby dont il a fait état. Au poste israélien il a été retenu plusieurs heures, fouillé ainsi que ses bagages, sans aucune justification. Nabil a un passeport français, mais il n'est pas traité comme un Français. Il y a la marque d'une volonté de décourager de venir. « J'irai quand même » dit Nabil.

Celui-ci fera écho aux centaines de personnes invitées cet été en Palestine et refoulées dès Roissy avec la complicité des autorités publiques françaises. « Israël n'est un pays où l'on rentre quand on veut et quand on peut. » A travers son récit de voyage à Jérusalem et Hébron Nabil mettra l'accent sur l'accélération de la colonisation israélienne et de la dépossession palestinienne en cours. Ainsi la rue de Jaffa à Jérusalem où les maisons et boutiques palestiniennes sont marquées de l'étoile de David. « Ici il y avait un autre peuple qui n'est plus là. » Hébron est une « ville morte. » En face de lui il fait état d'Israéliens heureux alors que les Palestiniens ne le sont pas. Ils rendent la vie des Palestiniens impossible, cherchent à l'animaliser via l'imposition de la terreur. La discussion a porté sur plusieurs thèmes. Selon Nabil : « ce qui avance c'est le projet israélien . » Il y a « émergence de colonies partout » faisant référence au trajet de Jérusalem à Jéricho. Il met en cause les accords d'Oslo, comme l'autorité palestinienne et le gouvernement Hamas à Gaza. La situation est fermée mais il existe une résistance palestinienne. « Le peuple palestinien n'est pas condamné à naître et à vivre sans résister »

Il a fait état de ses projets et actions en Palestine : cycle de conférences, participation à la formation de fonctionnaires, mini projets de théâtre palestinien, un « Archimède Palestine, à l'image du cycle mené par l'Université de Lille I. Il est conduit dans successivement dans des villes palestiniennes avec plusieurs composantes depuis les arts dramatiques jusqu'aux sciences. La première thématique étant l'eau.

Des territoires occupés de Cisjordanie à Hellemmes

Neuf jeunes sont partis vivre une expérience inoubliable dans les territoires palestiniens occupés. Six d'entre eux sont venus à Hellemmes témoigner de leur expérience dans des camps d'été palestiniens pour enfants. Article de **NORD ECLAIR** publié jeudi 23 février 2012

Le conflit israélo-palestinien, ils l'ont vu, senti, palpé et intégré. Cette semaine à Paris en présence de Stéphane Hessel, la semaine dernière à Hellemmes en présence de l'AFPS Nord-Pas de Calais, neuf Français revenus des territoires occupés de Cisjordanie sont venus conter à la France un bout d'histoire internationale contemporaine.

Les neuf jeunes sont partis en juillet pour animer des camps d'été pour enfants, dans le village d'Al-Ma'asara, en Cisjordanie, au sud de Bethléem. Le matin, Emmeline, Thomas, Charles-Emile, Cédric, Aurore, ou Amina ont donné des cours de français, d'anglais, de danse ou de théâtre à des enfants palestiniens qui ont peu de possibilité de s'amuser. L'après-midi était destiné à la visite des territoires occupés, la découverte parfois alarmante des formes que revêt le conflit israélo-arabe, et les modes de vie des Palestiniens.

Thomas, professeur des écoles, en est à son troisième voyage. Ce qui l'a marqué, c'est « la force et la sérénité des Palestiniens qui vivent dans des situations extrêmement difficile ». Durant leurs séjours, les jeunes ont pu participer aux manifestations hebdomadaires des comités de résistance pacifique de Palestine, sous les yeux moqueurs des jeunes soldats israéliens, et voir ainsi le conflit autrement. Intéressé par la problématique, Thomas certifie que l'« on ne rentre pas indifférent de ce voyage » et que « quand on est sur place, on comprend les choses différemment ». Cédric, urbaniste en région parisienne, lui, a été touché par la misère et l'absence de libertés des Palestiniens, « qui se font contrôler tous les jours, ont peur de sortir, ne peuvent pas voyager et n'ont pas d'avenir ». Pour tous ces jeunes, cette expérience connaît des conclusions pessimistes car « les espoirs sont très limités, la colonisation dure depuis 40 ans ». Révoltés devant « l'inertie de la communauté internationale », ils continueront leur tour de France de sensibilisation.



JULIETTE CHAPALAIN (correspondante)



**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2012

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2012.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession :

Année de naissance :

| | <u>Tranche</u> | <u>Revenus mensuels adhérent</u> | <u>Cotisation annuelle</u> |
|---|------------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| 1 | Inférieurs à 500 € /mois : | | 10 € |
| 2 | De 500 à 1 000 € /mois : | | 25 € |
| 3 | De 1 000 à 1 500 €/mois : | | 40 € |
| 4 | De 1 500 à 2 000 €/mois : | | 55 € |
| 5 | De 2 000 à 2 500 €/mois : | | 70 € |
| 6 | De 2 500 à 3 000 €/mois : | | 85 € |
| 7 | De 3 000 à 3 500 €/mois : | | 100 € |
| 8 | Supérieurs à 3 500 € /mois : | | 120 € |

Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Bulletin d'adhésion à envoyer à :

**AFPS Nord - Pas-de-Calais
MRES - 23, rue Gosselet
59000 - Lille**